

1

(N^o 340.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Pierre Verhoeven, tailleur à Schooten.*

MESSIEURS,

Par pétition en date du 30 juillet 1838, renouvelée le 7 novembre dernier, le sieur Pierre Verhoeven, né à Rosendaal (Hollande), le 25 février 1804, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire habite la commune de Schooten depuis plus de 5 ans; il a épousé, le 10 mai 1837, une femme belge; sa conduite est à l'abri de tous reproches.

Il résulte des pièces du dossier qu'il a plus d'une fois, et notamment en 1831, rendu des services aux troupes belges qui étaient cantonnées aux frontières de la Hollande; qu'il a été poursuivi de ce chef dans ce pays, qu'il a été obligé de l'abandonner, et qu'il ne pourrait y rentrer sans s'exposer à des dangers.

Les autorités consultées appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
